



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23046759

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 MARS 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffier

N° d'entreprise : **0443 562 489**

Nom

(en entier) : **COOPERATIEVE AGRICOLE SILLY**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue de Graty 39 - 7830 Silly**

Objet de l'acte : **Demissions**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2023

**L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la démission du poste d'administrateur
présenté par Muyshondt Bart situé Vaartstraat 249 - 2520 Ranst. Cette
démission prendra effet le 30/12/2020.**

**L'assemblée générale extraordinaire décide de donner décharge à l'administrateur de toute
responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat.**

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

**Une procuration spéciale est accordée à Fakts bv, Assesteenweg 199 - 1750 Lennik,
représenté par Tom Enckels, pour le dépôt au greffe et la publication dans
le Moniteur Belge.**

Pour extrait certifié conforme.

Tom Enckels
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).